

## Comité d'Accompagnement pour les installations nucléaires du zoning de FLEURUS

### PROCES VERBAL REUNION DU 5 DECEMBRE 2017

DLA, PDA, PDE, JMV

#### Présents:

##### **Représentants de la population:**

Madame Christiane VASSART, LA LIGUE DES FAMILLES - FLEURUS  
Madame Graziella FORTINO, GALF - CHARLEROI  
Monsieur Gian-Carlo TOMASI, - FARCIENNES  
Monsieur Frédéric DEYONGHE, ADMINISTRATION COMMUNALE Conseiller en Environnement - ROSELIES  
Madame Elisabeth DECLEVE, VIE FEMININE Coordinatrice - CHARLEROI

##### **Représentants du site nucléaire:**

Monsieur J.-M. VANDERHOFSTADT, I.R.E. Directeur Général - FLEURUS  
Madame Sylvie BOODTS, I.R.E. Communication - FLEURUS  
Monsieur Gilles HERMANS, I.R.E. SIPP/SCP - FLEURUS  
Monsieur Philippe DAMHAUT, ONDRAF - Site Fleurus Chef d'établissement - FLEURUS  
Monsieur Pierre DEJONCKHEERE, TRANSRAD Directeur Général - FLEURUS

##### **Représentants des Administrations communales:**

Monsieur Francis LORAND, Echevin - FLEURUS  
Madame Danielle HALLET, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevine - SOMBREFFE  
Madame Sifa MASSAMBA, VILLE DE FLEURUS Service Communication - FLEURUS  
Madame Ana RODRIGUEZ, VILLE DE FARCIENNES SIPPT - Planu - FARCIENNES  
Madame Dina LANSMAN, VILLE DE CHATELET F. Planu - CHATELET  
Monsieur Stéphane NOEL, VILLE DE CHATELET Planu - CHATELET

##### **Représentants des Autorités provinciales:**

Madame Laëtitia QUENON, PROVINCE DE HAINAUT Dir-Info - MONS  
Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut

#### Excusés:

Monsieur Xavier LEFEVRE, ADMINISTRATION COMMUNALE F. Planu - ROSELIES  
Monsieur Albert SCHLEIPER, FARCIENNES PLUS Président - FARCIENNES  
Monsieur Geoffroy BALANT, ADMINISTRATION COMMUNALE F. Planu - SOMBREFFE  
Monsieur Philippe BARBIER, - LAMBUSART

**Premier point:**

**Accueil, présences, calendrier des réunions, approbation du procès-verbal de la réunion précédente.**

Il n'y a pas de remarque, le procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2017 est approuvé. Il peut dès lors être rendu public.

En concertation, l'assemblée fixe le calendrier 2018 des prochaines réunions du comité d'accompagnement à savoir:

- **le mardi 6 mars 2018 à 18 h** dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS, au Château de la Paix Chemin de Mons, 61 à 6220 **FLEURUS**.

**le mardi 19 juin 2018 à 18 h** dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES, rue de la Liberté 40 à 6240 **FARCIENNES**.

**le mardi 18 septembre 2018 à 18 h** dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES, rue de la Liberté 40 à 6240 **FARCIENNES**.

- **le mardi 11 décembre 2018 à 18 h** dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS, au Château de la Paix Chemin de Mons, 61 à 6220 **FLEURUS**.

**Deuxième point:**

**Présentation de l'étude épidémiologique de l'ISP**

Suite au communiqué de presse concernant la nouvelle autour des sites nucléaires belges - Résultats intermédiaires d'une nouvelle étude de l'Institut scientifique de Santé Publique (ISP), à la demande des membres du comité d'accompagnement pour les installations nucléaires du zoning de Fleurus, l'ISP a été invité à présenter les résultats intermédiaires de l'étude lors de notre réunion de ce jour (courrier officiel envoyé le 7/09/2017).

Après divers contacts avec l'ISP et notamment le service communication voici la réponse reçue le 25/10/2017. Le président donne lecture dudit courrier.

Messieurs VANDERHOFSTADT et HERMANS proposent de présenter le point de vue de l'IRE concernant l'étude épidémiologique en cours (présentation en annexe du présent procès-verbal à destination des membres du comité).

Après une brève introduction générale des activités, de l'impact socio-économique, de l'impact sur la population et sur l'environnement de l'IRE, ils expliquent et commentent l'étude épidémiologique en cours.

Monsieur VANDERHOFSTADT signale notamment que sur la forme, il n'y a eu aucune communication vis-à-vis de l'exploitant, des autorités provinciales et communales, aucune réponses favorables, ni de l'Institut de Santé Publique, ni de l'AFCN aux demandes de l'IRE de venir donner une explication du contenu de l'étude au personnel et aux autorités locales.

Il rappelle aussi qu'en 2012 une information des parties (entreprises, autorités et riverains via le comité d'accompagnement) avait été réalisée par l'ISP préalablement à la publication des résultats de l'étude.

Monsieur HERMANS, précédemment inspecteur nucléaire au sein de l'AFCN et nouvellement engagé à IRE au poste de Responsable du département de la sécurité (SIPP-SCP) se présente succinctement.

Messieurs VANDERHOFSTADT et HERMANS poursuivent l'exposé en présentant les résultats et les conclusions de l'analyse indépendante de l'étude effectuée par la faculté de médecine de l'ULB, à la demande de l'IRE.

Monsieur VANDERHOFSTADT informe aussi qu'il est possible pour les communes qui le souhaitent de bénéficier de ladite présentation. Un courrier en ce sens a été adressé aux Bourgmestres des communes limitrophes de l'IRE.

Madame HALLET fait part des inquiétudes et des nombreuses questions soulevées par la publication, sans aucune explication, de l'étude épidémiologique en cours.

L'assemblée relève à nouveau que cette étude pose question et est sujette à interprétation, il est donc important que l'auteur (ISP) puisse la présenter et l'expliquer au comité d'accompagnement.

Dans ce cadre, l'assemblée sollicite à nouveau le président, afin de réitérer la demande, au nom du comité d'accompagnement, auprès de l'ISP, et ce afin que les résultats de cette étude (attendus en juin 2018 selon le courrier reçu) soient présentés lors d'une prochaine réunion à savoir au plus tôt le 19 juin 2018 ou le cas échéant le 18 septembre 2018.

A la demande générale, dans ce courrier il sera rappelé aussi à ISP, l'utilité et l'importance d'informer le comité d'accompagnement préalablement à la sortie d'éventuelle(s) étude(s) de ce type concernant les installations nucléaires du zoning de Fleurus.

### **Troisième point:**

#### **Dernières nouvelles des entreprises: autorisations, projets, incidents**

Monsieur VANDERHOFSTADT n'a rien de particulier à signaler en ce qui concerne l'IRE, et précise qu'il n'y a eu aucun incident depuis la dernière réunion du comité d'accompagnement.

Monsieur DAMHAUT explique que pour l'ONDRAF il n'y a eu aucun incident depuis la dernière réunion du comité. Il signale que le plan de démantèlement qui devait être déposé à l'ONDRAF, le sera en début d'année 2018.

En ce qui concerne les opérations d'assainissement, et plus particulièrement la gestion des déchets de Best Medical du site de Fleurus, l'entreprise termine l'année avec l'enlèvement de plus de 42 tonnes de plomb légèrement contaminé. Il attire l'attention sur l'objectif de recyclage et précise que c'est le cas en ce qui concerne ce plomb.

Monsieur DEJONCKHEERE rappelle que l'activité de TRANSRAD se déroule essentiellement sur les routes à l'extérieur du site. Pas d'accident à déplorer pour la période.

Il explique que TRANSRAD est en croissance, l'entreprise renforce ses équipes et son personnel (en ce compris les équipes de management). A cela s'ajoute l'acquisition de 4 nouveaux tracteurs (volonté de renouvellement régulier du matériel).

Il informe l'assemblée de l'évolution de la législation notamment en matière de transport (Arrêté royal concernant le transport de marchandises dangereuses de la classe 7), loi promulguée le 22/10/2017, avec une période de transition et la mise en adéquation avec la nouvelle réglementation de l'entreprise (passage d'un régime d'autorisation à un régime d'agrément).

Il ajoute qu'un permis d'urbanisme sera déposé via l'IRE, dans le cadre du développement d'un projet d'extension de l'entreprise.

### **Quatrième point:**

#### **Fonctionnement, prochain ordre du jour**

Madame QUENON propose une présentation, lors de la prochaine réunion prévue le 6 mars 2018, de la campagne d'information à la population relative au risque nucléaire. Elle précisera les modalités de l'intervention par la suite à Monsieur GRIGNARD.

A cela s'ajoute sur proposition de Monsieur VANDERHOFSTADT, une présentation de l'IRE relative aux aspects de la sécurité physique.

Les points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion sont donc:

1. Accueil: présences, calendrier des réunions, approbation du procès-verbal de la réunion précédente;
2. Présentation de la campagne d'information à la population relative au risque nucléaire  
Présentation de l'IRE (sécurité physique)
3. Dernière nouvelles: autorisations, projets, incidents;
4. Fonctionnement, prochain ordre du jour;
5. Divers;

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant, ils seront intégrés dans les divers.

#### **Cinquième point:**

##### **Divers**

Monsieur VANDERHOFSTADT informe l'assemblée de son départ prochain de l'IRE pour de nouvelles aventures professionnelles.

Monsieur LORAND le félicite pour ses nouvelles fonctions et le remercie pour l'ensemble de son travail au sein du comité d'accompagnement. Il déclare avoir apprécié la qualité de la communication. Il lui souhaite bon vent et ajoute qu'il espère que la continuité et la relève sera assurée avec la même qualité.

L'assemblée approuve.

Il n'y a plus de divers.

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants  
Excellentes fêtes de fin d'année à tous.